



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

TGV Nord

Question écrite n° 18570

Texte de la question

M. Leonce Deprez demande à M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme de lui préciser les perspectives de la mise en oeuvre par la SNCF, selon l'annonce faite le 1er août 1994, de trois réformes relatives au TGV Nord : refonte de la grille de tarifs pour les usagers, notamment par une baisse du prix de la 1re classe, révision à la baisse des abonnements et suppression de la réservation obligatoire.

Texte de la réponse

À la suite de la mission qui lui a été confiée sur le suivi de la tarification du TGV Nord-Europe à laquelle ont été associés les élus et les représentants des associations d'usagers et de consommateurs, M. Carrère, préfet de région honoraire, conseiller-maître à la Cour des comptes, a remis ses conclusions en juin dernier. Sensible aux problèmes qui étaient apparus, la SNCF a pris des mesures dès l'été telles que la baisse du prix de certains abonnements. D'autres mesures sont récemment entrées en application, notamment la réduction du nombre des niveaux de TGV de 4 à 3, l'augmentation de 10 p. 100 du nombre de TGV de niveau 1, c'est-à-dire aux prix les plus bas, et la baisse des prix de 1re classe des TGV de niveau 4, le niveau de prix le plus élevé. Enfin, l'accès en dernière minute à un TGV ou existent des places disponibles pour un usager disposant d'un titre de transport pour un autre TGV sera rendu gratuit. Cette possibilité sera également ouverte aux abonnés. D'autres mesures sont envisagées pour l'année 1995, notamment en faveur des abonnés. La SNCF a largement répondu à la plupart des recommandations et propositions émises par M. Carrère. Les mesures prises sont destinées à satisfaire au mieux les besoins des usagers, elles ont été prises en concertation avec les associations de consommateurs et d'usagers. Le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme attache la plus grande importance aux efforts que la SNCF entreprend en ce sens depuis quelques mois. Il se félicite que la SNCF ait renoué le dialogue avec les associations d'usagers et de consommateurs : c'est dans cette voie de la concertation que pourront être apportées les améliorations visant à une meilleure réponse aux besoins des usagers.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18570

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 septembre 1994, page 4732

Réponse publiée le : 9 janvier 1995, page 197